CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E87593** **VALABLE JUSQU'AU** **07/02/2027**

ÉDITÉ LE 19/01/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 08/08/2010

Forme juridique : SARL

Capital : 120 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ROMANS 70 B 26 2010B0193
Siret : 524 770 328 00010
Code NACE : 4332B
Numéro caisse de congés payés : 8012633
Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000010579133404

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000010579133404

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Raison sociale : TISSIER METALLERIE

7 AVENUE DU MEYROL
26200 MONTELIMAR

Téléphone : 04 75 01 81 66 **Fax :** 04 75 01 13 89
Portable :
Responsabilité légale :
GIRAUD BERNARD GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Site Internet : http://www.tissiermetallerie.com/
E-mail : contact@tissiermetallerie.com

Effectif moyen : 12 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 570 997 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées	10	06/12/2022
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante)	10	06/12/2022
4413	Métallerie (Technicité supérieure)	12	06/12/2022
4492	Ferronnerie		06/12/2022
	Nombre total de qualifications : 4		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

19/01/2026 12:29

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.